

Cabinet Social Solutions & Partenaires

Accompagnement social des transformations des organisations, amélioration des conditions de travail et prévention des risques professionnels et accompagnement en prévention tertiaire

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COLLECTIF

Pour quoi faire ?

- Dans la perspective de la psychodynamique du travail, **mieux comprendre les liens entre l'organisation du travail et le bien-être psychique** des salariés.
- Dégager **des pistes d'action** en vue d'élaborer **un projet de réorganisation du travail** sur la base de valeurs, d'intérêts communs et de différents sujets exprimés lors des rencontres.
- Sortir d'une **situation de crise**

Quelle prise en charge ?

Vous pouvez bénéficier **d'une prise en charge psychologique collective** sous forme d'une enquête psychodynamique

Pour qui ?

Cette prestation s'adresse à **des collectifs de salariés** sans responsable hiérarchique qui sont en souffrance et dont les mécanismes de défense se sont radicalisés au point de faire obstacle à toute mise en discussion du travail réel.

Quelques exemples :

- Aider à comprendre les causes de malaise du personnel d'un service (démotivation, absentéisme, absence de communication..)
- Aider à faire face à la violence dans un collectif
- Aider une équipe à faire face à un suicide lié au travail faisant le lit à la rumeur

Quels attendus ?

La démarche proposée est **l'enquête psychodynamique** (C. Dejours) s'appuie sur la distinction entre organisation du travail prescrite et organisation du travail réelle.

En suscitant la constitution de groupes de salariés, les enquêtes de psychodynamique du travail visent à créer des espaces de parole dans lesquels les contraintes et les règles associées à la poursuite des objectifs exigés par l'organisation formelle peuvent être révélées, discutées et remises en cause.

La démarche de l'enquête psychodynamique permet **d'analyser le climat de travail** et de mettre au jour **les souffrances et les mécanismes de défense déployés** par les salariés pour esquisser **un plan d'actions** en vue d'améliorer le climat de travail.

Notre spécialité : accompagnement social des transformations des organisations, amélioration des conditions de travail et prévention des risques professionnels et accompagnement en prévention tertiaire

Notre méthodologie

L'enquête en psychodynamique est un travail de compréhension sur les problèmes de relations dans les collectifs de travail et sur les processus subjectifs mobilisés par les salariés pour faire face à des situations de travail qui les font souffrir. L'objectif sera d'analyser la nature et le contenu de cette souffrance dans le rapport qu'entretiennent les salariés à leur travail et comprendre les sources de cette souffrance.

Le rôle des intervenants (psycho dynamiciens) est d'accompagner chaque groupe dans l'explicitation de la souffrance et des mécanismes de défense mis en place pour s'en protéger afin

La méthodologie demande :

- Etre volontaire
- Accepter le risque éventuel d'inconfort lié à l'investigation des sources de souffrances au travail
- Une temporalité fixée au démarrage

L'enquête se compose d'une rencontre avec la direction, analyse du contexte, formation du collectif sur la base du volontariat, entretiens collectifs (entre 3 et 4 de 3 heures) puis retranscription. Cette retranscription sous forme de rapport est adressé au groupe, débattu et validé par le groupe, puis présenté à la direction afin de débattre des résultats et en tirer des pistes d'actions.

Notre équipe de psychologues du travail

Nos psychologues du travail **sont exclusivement des cliniciens du travail, formés à la psychodynamique du travail** et sont expérimentés.

ils ont une très bonne connaissance des différents secteurs professionnels car ils ont tous une première expérience dans divers secteurs d'activité (informatique, santé, transports, banque, distribution..)

Nos missions sont réalisées dans le strict respect du Code de Déontologie qui régit notre profession.

Tous nos psychologues du travail ont une autorisation d'exercice légal de leur profession sont ainsi recensés dans le répertoire **ADELI** et sont tous habilités IPRP (intervenant prévention des risques professionnels).

Cout de la prestation ?

Le coût de la prestation est de XXXX euros par enquête.